Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Description générée automatiquement

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE** | | | |
|  | |  |
| **Maître d’ouvrage** | **ASNR** | | |
|  | |  |
| **Opération / Projet** | **Travaux de remplacement des deux extracteurs généraux « E2A et E2B » bâtiment 05, sur le site ASNR de Fontenay aux Roses (92)** | | |
|  | |  |
| **Soumissionnaire** | **……………………………….** | | |

**SOMMAIRE**

Préambule 3

RUBRIQUE 1 : Méthodologie pour l’exécution des Travaux 4

Rubrique 2 : CHOIX du materiel et implantation 5

Rubrique 3 Organisation et moyens humains mis en œuvre pour l’execution des travaux, compEtence de l’EQUIPE AVEC L’IDENTIFIATION DES SOUS-TRAITANTS EVENTUELS 6

Rubrique 4 : Planning dE REALISATION 7

# Préambule

Le présent cadre de mémoire technique **doit être rempli obligatoirement par les soumissionnaires**. Il est rappelé que **la valeur technique sera appréciée uniquement à travers ce mémoire technique.**

Les soumissionnaires doivent impérativement respecter la structure du présent cadre de mémoire technique.

Le mémoire technique et organisationnel devra impérativement être rédigé spécifiquement pour répondre à cette consultation et ainsi être présenté en respectant scrupuleusement l’ordre et le contenu tel que listé dans les articles ci-après.

Toutes les rubriques doivent être renseignées, la non-réponse à une rubrique **entraînant une note de 0** pour cette rubrique.

Cette réponse engage le soumissionnaire, ce mémoire technique sera joint en annexe au contrat et pourra donc lui être opposé en cas d’attribution du marché.

Le barème de notation et la pondération figurent aux articles 5.2 et 5.3 du règlement de la consultation.

# RUBRIQUE 1 : Méthodologie pour l’exécution des Travaux

Dans cette rubrique, le soumissionnaire explicite la méthodologie déployée pour réaliser ces travaux.

1. Il précise notamment les opérations de manutention, depuis le RDC extérieur du bâtiment 05 jusqu’à l’emplacement définitif des équipements. Il précise les moyens de levage et de manutention (manuel et automatique) pour ces opérations.
2. Le soumissionnaire détaille sa méthodologie de mesure des débits d’air pour réaliser les réglages à la mise en service par itération, les tests de la chaine de sécurité et mode dégradé.

|  |
| --- |
| *Cadre à compléter par le soumissionnaire (3 pages maximum)* |

# Rubrique 2 : CHOIX du materiel et implantation

Cette rubrique comporte tous les éléments utiles à l’appréciation du choix du matériel par le soumissionnaire. (Extracteurs, moteurs, variateurs, registres)

Le soumissionnaire présente les fiches techniques du matériel sélectionné et argumente ses choix. A minima, le choix du type d’extracteurs et leurs caractéristiques spécifiques sont détaillées (plage de fonctionnement, débits, pression). Un plan d’implantation dans le local sera proposé dans cette rubrique. Il en est de même pour les variateurs de vitesse et l’alimentation électrique depuis l’armoire 05 ATV S1 24.

|  |
| --- |
| *Cadre à compléter par le soumissionnaire (6 pages maximum)* |

# Rubrique 3 Organisation et moyens humains mis en œuvre pour l’execution des travaux, compEtence de l’EQUIPE AVEC L’IDENTIFIATION DES SOUS-TRAITANTS EVENTUELS

Dans cette rubrique, le soumissionnaire précise son organisation déployée pour mener à bien ces travaux. Il précise l’interlocuteur de son entreprise désigné à l’ASNR pour toute la durée du chantier. Il précise le profil des intervenants (joindre impérativement les curriculums vitae de chaque intervenant faisant apparaitre les qualifications, diplômes, expériences et compétence…). Il indique les compétences internes, BET, dessinateurs, metteurs au point, etc… Il précise le recours éventuel à la sous-traitance, le nom des entreprises et les tâches sous-traitées.

|  |
| --- |
| *Cadre à compléter par le soumissionnaire (3 pages maximum)* |

# Rubrique 4 : Planning dE REALISATION

Le soumissionnaire doit indiquer dans cette rubrique le planning complet de réalisation du chantier.

Il précise les délais d’approvisionnement du matériel, à partir du T0 = notification du marché. Les périodes de fermeture des fournisseurs sont précisées s’il y a lieu.

Pour mémoire, l’ASNR souhaite que ce chantier soit réalisé sur 6 jours consécutifs, du lundi au samedi. Temps de coupure du soufflage de l’animalerie max 4h.

Le créneau et la durée de la coupure électrique complète de l’armoire « 05 ATV S1 24 » sont clairement précisés.

Le soumissionnaire détail les besoins d’accès en HNO, le nombre d’intervenants de son entreprise et de ses sous-traitants éventuels.

Il détaille le calendrier de la semaine d’intervention du lundi au samedi avec le plus de précision possible.

|  |
| --- |
| *Cadre à compléter par le soumissionnaire (2 pages maximum)* |